

Sujet : [INTERNET] Avis favorable au projet éolien de Viapres le petit

De : Violaine Joly <

Date : 12/04/2023 09:58

Pour : pref-ep-eolien-viapres-le-petit@aube.gouv.fr

Monsieur,

L'énergie éolienne est une énergie renouvelable. Elle ne nécessite d'aucun carburant et ne crée pas de gaz à effet de serre, ni de déchets toxiques ou radioactifs. Cette énergie maintient à long terme également la biodiversité des milieux naturels en luttant contre le changement climatique.

Ainsi Monsieur le commissaire, je vous engage à émettre un avis favorable à ce projet.

JOLY Violaine